

# LA SCARA 2008

## REGLEMENT

**ART 1** Cette course, d'un esprit particulier permet à un jeune skieur français ou une skieuse française non classé(e), de participer à une course internationale enfants.

**ART 2** Cette course est ouverte aux jeunes garçons et filles nés de 93 à 96 des catégories Benjamins/Minimes

**ART 3** **COURSES QUALIFICATIVES DU LUNDI 7 AVRIL ET DU MARDI 8 AVRIL**

### GARCONS

Une pré-qualification sera faite sur 2 tracés de géant en répartissant sur chaque tracé les 60 premiers classés de l'écureuil d'Or et en tenant compte de l'ordre de la liste de départ des épreuves techniques du Championnat de France.

Les 50 premiers de chaque tracé s'affronteront sur un géant de qualification en 1 manche, les 40 premiers de cette épreuve seront qualifiés pour les courses internationales.

### FILLES

Une pré-qualification sera faite sur 2 tracés de géant en répartissant sur chaque tracé les 60 premières classées de l'écureuil d'Or et en tenant compte de l'ordre de la liste de départ des épreuves techniques du Championnat de France.

Les 40 premières de chaque tracé s'affronteront sur un géant de qualification en 1 manche et les 30 premières de cette épreuve seront qualifiées pour les courses internationales.

**ART 4** Il sera établi un classement du meilleur Club Français, en fonction du plus grand nombre de coureurs qualifiés pour les courses internationales. Les entraîneurs du club vainqueur se verront offrir un cadeau offert par la société **DJC-DALLOZ**.

**ART 5** **COURSES INTERNATIONALES ENFANTS**

Ces courses auront lieu les mercredi 9 avril et jeudi 10 avril 2008. les qualifiés Français partiront dans l'ordre du classement des épreuves éliminatoires.

Rq : ***Le Comité d'Organisation se réserve le droit de transformer le Super-G FIS en Slalom-Géant FIS (en 1 manche) dans le cas ou les conditions météorologiques ne permettraient pas la tenue de ce Super-G FIS.***

De plus tous les coureurs qualifiés pour les courses FIS devront être en possession de "la déclaration de décharge corrélative à la demande d'une licence internationale (FIS)" signée par eux-mêmes, leurs parents ou leur tuteur légal.

**ART 6** **ENGAGEMENTS**

Pour la course du 7 avril : clôture des engagements, le vendredi 4 avril à 13 heures

pour la course du 8 avril : clôture des engagements le samedi 5 avril à 13 heures

Course internationale : clôture des engagements le dimanche 6 avril à 13 heures.

Les engagements devront comprendre les renseignements suivants :

- Le numéro de code (licence),
- Les noms et prénoms,
- Le nom du Club
- L'année de naissance.

Les inscriptions devront parvenir au : CLUB DES SPORTS - BP 61 - 73152 VAL D'ISERE CEDEX

(tél : +33.(0)4 79.06.03.49 - fax : +33.(0)4 79.06.26.11

Email : [info@valsport.org](mailto:info@valsport.org) – INTERNET : [www.valsport.org](http://www.valsport.org)

#### **ART 7 COMITES DE COURSES**

Les réunions des chefs d'équipes (Comité de Course) auront lieu au Centre des Congrès Henri OREILLER (CHO). La permanence du bureau de course se tiendra au Club des Sports de Val d'Isère de 9 h00 à 19h00.

#### **ART 8 ASSURANCE**

Chaque concurrent devra obligatoirement être en possession d'une licence FFS compétiteur en cours de validité, ou, pour les coureurs étrangers, une licence équivalente avec assurance individuelle accident couvrant la pratique du ski en compétition (ceci en complément de la déclaration d'athlète citée à l'Article 5 du présent règlement). Le club organisateur décline toute responsabilité pour conséquences d'accidents ou dégâts matériels pouvant survenir en dehors de la compétition.

**ART 9** Les courses seront organisées suivant le règlement FIS en vigueur.

#### **ART 10 HEBERGEMENT**

Pour toutes vos demandes d'hébergement, veuillez vous adresser directement aux :

Centrale hôtelière tél :+33.(0)4 79 06 18 90 – Fax : +33.(0)4.79.06.11.88

Email : [valhotel@valdisere.com](mailto:valhotel@valdisere.com)

Val location (pour les appartements) tél : +33.(0)4.79.06.06.60

Fax : +33.(0)4.79.41.95.59 – Email : [vallocation@valdisere.com](mailto:vallocation@valdisere.com)

qui se chargeront de faire le nécessaire pour faciliter vos recherches.

#### **ART 11 RECOMPENSES**

Les 5 premiers de chaque catégorie recevront une coupe. Il sera également remis comme le veut la tradition, au vainqueur de chaque épreuve internationale, son poids en bonbons et sucettes **PIERROT GOURMAND**.